

8^{EME} APPEL A PROJETS « ENTRE LES LIGNES »

Du 8 au 13 septembre 2015, se tiendront les journées nationales d'action contre l'illettrisme, organisées dans toute la France par l'ANLCI (Agence nationale de lutte contre l'illettrisme). C'est aussi l'affaire de la Fondation SNCF, mécène majeur de la prévention de l'illettrisme, qui lance le 8^e appel à projets « Entre les lignes » à cette occasion.



En partenariat avec l'ANLCI, la Fondation SNCF encourage les projets associatifs de proximité qui, **en donnant le goût des mots**, contribuent à l'accès aux savoirs de base (lecture, écriture et calcul).

Depuis 7 ans, **971 associations** ont été soutenues par la Fondation SNCF sur tout le territoire français.

Les projets proposés doivent concerner :

➤ LA PETITE ENFANCE (jusqu'à 6 ans)

Faire aimer les mots sur un mode ludique et susciter l'implication du milieu familial.

Il s'agit de favoriser le développement de l'oralité, la familiarisation avec les livres, les échanges avec les adultes afin d'installer autour des tout-petits des conditions d'épanouissement et d'apprentissage favorables.

Si les parents sont concernés par les actions proposées, ce sont bien les enfants qui doivent en être les principaux bénéficiaires.

➤ LES ANNEES COLLEGE (11/15 ans)

Consolider autrement les savoirs élémentaires en stimulant les capacités de communication et d'expression personnelle.

Il s'agit, à travers diverses activités, de donner aux enfants des occasions de réussir et surtout de leur permettre de vivre des situations qui faciliteront l'ancrage des apprentissages en leur donnant du sens.

Cette année, et **uniquement pour la tranche d'âge 11-15 ans**, l'appel à projets s'ouvre sur **des ACTIONS NUMERIQUES**.

Ces actions devront traiter du numérique comme :

- **un outil pour une pédagogie « indirecte »** pour renforcer un apprentissage de base. Le numérique permet d'apprendre autrement.
- **une compétence de base** (1 des 8 compétences clés du socle commun) pour apprendre à s'en servir. Il s'agit de prévenir la notion d'« l'illectronisme » : l'illettrisme numérique.
- **un outil dont il faut maîtriser le « bon usage »** : il s'agit de toute la sensibilisation concernant les réseaux sociaux, la circulation des images et des informations, la notion de protection de la vie privée, le recul/sens critique face à la véracité des sources, les phénomènes de rumeur.
- **un outil d'accès à des contenus innombrables** : scientifique, culturel, littéraire, artistique avec la diversité de l'offre en ligne.

Dans tous les projets, la complémentarité avec l'école devra être montrée.

En revanche, les projets soumis ne doivent pas :

- s'inscrire dans le cadre de l'enseignement classique,
- être de l'aide aux devoirs,
- concerner l'apprentissage du français (FLE).

Les candidatures sont à déposer en ligne du **14 septembre au 15 novembre 2015** sur le site **www.fondation-sncf.org**.